Sur motion de l'honorable M. Plumb, secondé par l'honorable M. Benson, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers a mendements auxquels il demande son concours.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet de réunir la caisse des veuves et "orphelins des ministres presbytériens en rapport avec l'église presbytérienne des "provinces inférieures, et la caisse des veuves et orphelins de l'église presbytérienne des provinces maritimes en rapport avec l'église d'Ecosse, et de créer une corporation pour administrer ces caisses," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bourinot, second e par l'honorable M. Botsford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Bellerose, du comité des ordres permanents et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la Société Royale du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bourmot, secondé par l'honorable M. Botsford, il a

été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant. Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Bellorose, du comité des ordres permanants et des bills privés, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'acte pour incorporer "la Société des Missions de l'Eglise Méthodiste Wesleyenne en Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Urdonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 41, retranchez "cession volontaire" et insérez : "cessions volon- taires."

Page 2, ligne 3, après "piastres" insérez: "et ces acquisitions seront assujet-"ties aux lois relatives à l'acquisition d'immeubles par les corporations religieuses, "qui seront en vigueur à l'époque de l'acquisition dans la province ou le territoire-"où seront situés ces biens fonds."

Page 2, ligne 15, après "province" insérez: "ou le territoire."
Page 2, ligne 17, retranchez "corporation" et insérez: "société."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concoursétant mise sur iceux, ils ont été agréés.